



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 18 décembre 2019 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Étaient présents :

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------|
| M. THOUVENIN J.-Marie | M. ZENNER Bernard | M. HERGAT Michel | M. BARBE Jérôme |
| M. BALCERZAK Roland | Mme CONTRERAS Céline | M. PETERMANN Mathieu | M. BAUR Denis |
| M. DI BARTOLOMEO R | Mme FRIIO Marie-Rose | M. PHILIPPE Lionel | M. LORENTZ Maurice |
| M. NOEL Guy | Mme CEDAT-VERGNE N. | M. LA VAULLEE J.-Pierre | M. LEUBE Michel |
| M. VOUIN Jean-Pierre | M. VUILLEMARD Patrick | M. ANDRE René | M. BECKER Patrick |
| M. FERRERO Marc | M. GANDECKI Claude | Mme RENAUX Patricia | M. SAPIN Bruno |
| M. SCHITZ Denis | M. WALTER Jean-Marie | Mme BEY Michèle | M. FRIJO Antoine |
| M. GREINER Philippe | M. HEYERT Jean-Marc | M. HOLSENBURGER A. | M. JURCZAK Serge |
| Mme KHAMASSI Kheira | M. LAVAUT José | M. MEDVES Jean-François | M. PERON Patrick |
| Mme SPERANDIO F. | M. TOCZEK Jean-Paul | | |

Procurations :

| | | |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| M. CINO Frédéric | a donné procuration à | M. JURCZAK Serge |
| M. BOGUET Henri | | M. ANDRE René |
| M. LOUIS Jean-Charles | | M. BECKER Patrick |
| M. CHRISTNACKER D. | | Mme RENAUX Patricia |
| M. MIZZON Jean-Marie | | M. SCHREIBER Roger |
| Mme ZYDEK Christine | | M. NOEL Guy |
| Mme BRIER Marcelle | | M. SAPIN Bruno |
| M. OCTAVE Henri | | M. MEDVES Jean-François |

Absents excusés :

| | | |
|------------------|---------------------|-------------------|
| M. KLOP Jean | M. LEBOURG Gérard | M. PERLATI Daniel |
| M. SZUREK Michel | Mme SASSELLA Sylvie | M. LANGENFELD Guy |
| M. IORIO Antoine | | |

Absents non excusés :

| | | |
|---------------------------|----------------------|--------------------|
| M. LATTWEIN Jean-François | M. WANNINGER J.-Marc | M. DORVEAUX Lionel |
| Mme FICARRA Béatrice | M. BROUILLET Laurent | |

La séance débute à 18h12.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 33
Procurations : 8
Absents : 17

Installation de Mme BEY au point 2. Arrivée de M. GREINER au cours du point 3

A partir du point 3 :

Membres en exercice : 59
Présents : 35
Procurations : 8
Absents : 16

Au cours du point 4, sortie de M. BAUR

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 8
Absents : 17

A partir du point 6 :

Au cours du point 6 retour de M. BAUR et arrivée de M. BARBE.

M. BAUR, M. BECKER, M. PETERMANN, M. SAPIN membre du CA de la SODEVAM ne participent pas au vote.

Membres en exercice : 59
Présents : 36
Procurations : 8
Absents : 15

A partir du point 8 :

Au cours du point 8, arrivée de M. PERRON et de M. LORENTZ

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

Pour le vote du point 10 :

M. BARBE (PDG de Trans Fensch) ne participe pas à la prise d'acte.

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

A partir du point 13 :

Au cours du point 13, arrivée de Mme CEDAT-VERGNE

Membres en exercice : 59
Présents : 39
Procurations : 8
Absents : 12

A partir du point 21 :

Au cours du point 21, sortie de M. FERRERO

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

La séance est levée à 19h05.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, responsable juridique du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
M. DEFAZIO Jérémy, chargé de communication et marketing du SMiTU

**POINT 14 – DELIBERATION N° 2019/73 – CONVENTION DE FINANCEMENT
3EME APPEL A PROJET**

Dans son 3^{ème} appel à projets « transports collectifs et mobilité durable », l'État soutient le développement des transports collectifs de métropole (hors Île-de-France) et des Outre-mer, dans les agglomérations de toutes les tailles, au travers de nouvelles infrastructures en site propre ou de projets de mobilité durable, dans le triple objectif :

- de favoriser le report modal de la voiture particulière vers les modes de transport moins polluants et plus économes en ressources fossiles, par la recherche d'une meilleure performance du réseau de transport en commun dans son ensemble et d'une plus grande complémentarité avec les autres modes de déplacement (vélo et marche) ;
- d'encourager un développement durable des territoires où les politiques de déplacement sont pensées en cohérence avec une stratégie d'aménagement globale (notamment avec la densification autour des stations de transport collectif et l'articulation avec les politiques d'urbanisation de nouveaux secteurs) ;
- de promouvoir l'accès à la mobilité en veillant, en particulier, à l'amélioration de la desserte des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La convention annexée au présent rapport, a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le SMiTU Thionville-Fensch bénéficiera du concours financier de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) dans le cadre du projet Citézen.

La commission TCSP du 12 décembre 2019 a donné un avis favorable.

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider la convention annexée au présent rapport ;
- d'autoriser le Président à signer la convention, les éventuels avenants et tous documents nécessaires à l'exécution de cette convention.
- d'inscrire en recette sur l'exercice 2020 et suivants la subvention de 10 160 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, décide

- de valider la convention annexée au présent rapport ;
- d'autoriser le Président à signer la convention, les éventuels avenants et tous documents nécessaires à l'exécution de cette convention.

- d'inscrire en recette sur l'exercice 2020 et suivants la subvention de 10 160 000 €.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 19 Décembre 2019
Le Président



Roger SCHREIBER

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be the name "Roger Schreiber".